



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bourse aux jouets et affaires de puériculture

Règlement

- L'installation des vendeurs se fait entre 7h et 8h (ouverture au public à partir de 8h)
- Les exposants doivent être majeurs et restent responsables des mineurs qui les accompagnent
- Chaque vendeur est responsable de son matériel. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables en cas de perte, vols, casse ou autres détériorations
- Les prix devront être clairement indiqués
- Les inscriptions se font avant le 10/11/2026 (**elles seront validées à réception du règlement**)
- Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué en cas de désistement de l'exposant
- Tarifs : 4€ / mètre avec tables et chaises + 1 café offert

Bulletin à retourner avant le 10/11 avec le règlement par chèque à l'ordre :

***"la souris verte"** ou en espèces*

à l'adresse suivante : La souris verte – Mairie – 71520 MATOUR

Ou directement dans la boîte aux lettres de l'association

Renseignements complémentaires : soudesecoleslasourisverte@gmail.com

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Réservation :mètres X 4€ =

Je déclare sur l'honneur de ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels, ne pas avoir participé à 2 manifestations de même nature au cours de l'année.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et le respecter.

Fait à : le :

Signature :